

# M-CAPITAL

## Compte rendu de la politique de vote

Année 2021/2022

### Table des matières

I.	Préambule.....	2
II.	Politique des droits de vote.....	2
III.	Récapitulatif de l'exercice des droits de vote 2021/2022.....	2
∠	L'analyse des résolutions.....	3
∠	L'exercice du droit de vote.....	3
IV.	Périmètre de vote pour 2021 .....	3
V.	Statistiques sur le vote pour 2021 .....	4

# M-CAPITAL

## I. Préambule

M Capital Partners est une Société de gestion de portefeuille agréée depuis le 29 octobre 2002 sous le N° d'agrément GP 02-028.

La Société de gestion est spécialisée dans les métiers du Private Equity, Venture Capital, l'Immobilier et la Dette Privée.

M Capital Partners exerce l'activité de Gestionnaire de Fonds d'Investissement Alternatifs ayant opté pour l'application de la Directive AIFM 2011/61/UE.

Dans la limite de son programme d'activité, elle est autorisée à gérer :

- Des instruments négociés sur un marché réglementé ou organisé,
- Des OPCVM et FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle,
- Des FIA européens destinés à une clientèle professionnelle et FIA des pays tiers,
- Des instruments financiers non admis à la négociation sur un marché réglementé ou organisé,
- Des instruments financiers à terme simples.

En qualité de Société de gestion, M Capital Partners met en œuvre les dispositions prévues à l'article L-R533-22 du Code monétaire et financier.

Le présent rapport a pour objectif de présenter un compte rendu de la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial des sociétés dans lesquels les produits financiers gérés par M Capital Partners investissent pour le compte de ses clients.

## II. Politique des droits de vote

L'exercice des droits de vote est essentiel pour assurer le bon suivi des Participations en portefeuille et prendre pleinement part à notre rôle d'actionnaire. La politique d'engagement actionnarial a fait l'objet d'une mise à jour au cours de l'année. M Capital Partners exerce son devoir de vote dans l'intérêt exclusif des porteurs de part.

## III. Récapitulatif de l'exercice des droits de vote 2021/2022

L'organisation mise en œuvre garantit que M Capital Partners a exercé les droits de vote dans le respect de la réglementation et des engagements responsables de la Société de gestion.

Deux volets sont ainsi à distinguer : l'analyse et l'exercice des votes.

# M-CAPITAL

Le rapport tient compte des assemblées générales tenues au cours de l'année 2022, sur la base des clôtures comptables intervenues en 2021 et 2022.

## ∟ L'analyse des résolutions

Les équipes en charge des investissements ont réalisé l'analyse des résolutions en fonction de leurs effets potentiels sur la gestion, les opérations et les bénéfices de l'entreprise. Ils ont jugé de l'impact des résolutions sur un plan financier et extra-financier. M Capital Partners s'est également assuré de la conformité des résolutions avec les lois et réglementations applicables. Elle a étudié, enfin, les résolutions pour déterminer si elles étaient réalisables et si elles pouvaient être appliquées de manière responsable.

## ∟ L'exercice du droit de vote

Les droits de vote ont été réalisés en présentiel ou par vote par correspondance. Des délégations de pouvoir ont pu être octroyées à l'un des membres de l'équipe en charge des investissements.

## IV. Périmètre de vote pour 2021

M Capital Partners a exercé ses droits de vote attachés aux actifs des portefeuilles dans les FIA dont elle assure la gestion et pour lesquels elle détient des droits de vote.

Une vigilance particulière fut notamment apportée aux résolutions suivantes :

- Modification des statuts
- Approbation des comptes et affectation du résultat
- Nomination et révocation des organes sociaux
- Conventions réglementées
- Opérations capitalistiques
- Rémunérations des dirigeants

# M-CAPITAL

## V. Statistiques sur le vote pour 2021

En 2021, M Capital Partners a analysé 140 résolutions et a donné un avis favorable pour 100% des résolutions étudiées.

Type de résolutions	Votes	POUR	CONTRE	% POUR	% CONTRE
Approbation des comptes	105	105	0	100%	0%
Autres	17	17	0	100%	0%
Changement de siège	1	1	0	100%	0%
Conventions réglementées	1	1	0	100%	0%
Emission ou modification des titres	10	10	0	100%	0%
Modification des statuts	3	3	0	100%	0%
Nomination/révocation des organes sociaux	2	2	0	100%	0%
Programme d'émission et de rachat de titres du capital	1	1	0	100%	0%
<b>Total général</b>	<b>140</b>	<b>127</b>	<b>0</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

M Capital Partners a exercé ses droits de vote via différents canaux :

- Par correspondance directement auprès des sociétés
- En présentiel.